

cinq pistes pour des emplois (5/5)

Bois énergie : valoriser au local
une production du territoire

Collectivités, État, forestiers et agriculteurs ont travaillé ensemble à la création d'une filière bois énergie structurée. Et ça marche.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences tient parfois du maintien de l'existant, de sa consolidation avant même d'envisager son développement. De sa « réorientation », en somme, en fonction des évolutions conjuguées du territoire et des marchés.

Pour la filière bois en Loir-et-Cher, tout s'est enclenché lorsque les prix des énergies fossiles se sont mis à flamber... dans une époque qui, sans savoir encore bien comment, tendait au développement durable.

Dans le département, la forêt est omniprésente, avec un taux de boisement bien supérieur à la moyenne nationale (lire ci-contre). Or, « les utilisations traditionnelles des bois dit d'industrie (papier, panneaux de particules) disparaissent », rappelle Antoine Breton, expert forestier à Marchenoir.

Les agriculteurs du Perche, de leur côté, accusés de détruire les haies sur leurs terres, se voyaient confrontés au besoin d'amortir le coût de leur entretien, voire d'en faire un élément de production.

Le secteur bois a ainsi amorcé sa mutation, encouragé par la volonté des collectivités territoriales et de l'État, de la Région et



Hubert Désiré, de la chambre d'agriculture, et Antoine Breton expert forestier à Marchenoir et gestionnaire de la plateforme d'Autainville.

du conseil général. Grâce au soutien financier du Pôle d'excellence rurale, à l'engagement initial de la communauté de communes de Beauce et Forêt et à celui de la chambre d'agriculture, une filière bois énergie visant à la production et à la vente en circuit court de bois déchiqueté s'est peu à peu mise en place voici 4 ans. « Les gens voulaient bien se mettre à se chauffer aux plaquettes, mais il voulait qu'il y ait une production; les producteurs, eux, attendaient qu'il y ait des chaudières sur le

territoire avant de se lancer. » Un cercle vicieux, qu'il fallait rompre.

Circuit court

Côté consommation, l'argent public a donc accompagné la création de chaudières bois énergie (la première aidée a été installée à l'ESAT - établissement et service d'aide par le travail - de Oucques).

Le circuit production-commercialisation s'est parallèlement structuré : avec des plateformes de stockage-séchage; une

CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole); une société coopérative d'intérêt collectif pour la commercialisation... Aujourd'hui, environ 1.000 tonnes de plaquettes sont vendues par Bois Énergie 41. Pour une filière plaquettes à développer encore au local, au gré des créations de chaudières bois. Sachant que, plus avant, et pour un nouveau marché pour des plaquettes forestières, « on réfléchit à une filière granulés bois de pays (ndlr, comme il a été testé dans le département une granulation paille) », explique Hubert Désiré de la chambre d'agriculture.

Tout juste émergeant sur le territoire, ce secteur bois énergie n'est pas encore porteur d'emplois : « 500 tonnes de bois énergie livrées chaufferie génèrent un équivalent temps plein en filière courte... » Mais l'avenir est devant. Et, pour l'heure, forestiers, bûcherons, débardeurs... ou agriculteurs, il s'agit d'aider au maintien des emplois existants. Sachant que la filière bois est et sera porteuse d'autres emplois, chez les chauffagistes notamment, du côté de l'artisanat cette fois.

Emmanuelle Pavillon

le point +

Partenariats

Pendant toute cette semaine, en partenariat avec la Maison de l'emploi du Blaisois et Pôle emploi, nous avons exploré pour vous cinq pistes porteuses d'emplois. Des secteurs, qui malgré la crise qui n'en finit pas, et parce que des projets émergent sur le territoire, continuent à embaucher, ou, surtout, dessinent un avenir possible. La convergence des énergies, des volontés, pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences efficace y aidera. C'est sur un principe similaire de multipartenariat nécessaire que la filière bois énergie est née en Loir-et-Cher. Quatre ans après, « nous entrons dans une phase de croissance », résume Marc Fesneau. La formule a fonctionné. A méditer.

la phrase

« Il s'agit de puiser la ressource produite par la forêt, pas de l'épuiser »

Avant de se lancer dans ce projet de filière bois énergie, la communauté de communes Beauce et Forêt avait souhaité que soient quantifiées les ressources disponibles. Une étude a été lancée : la forêt de Marchenoir était sous-exploitée : « 30 % de l'accroissement naturel serait disponible pour la filière bois énergie. » La marge reste large.

en chiffres

- > La France est le plus boisé des pays européens
- > Le taux de boisement en Loir-et-Cher est de 34 % (+ de 60 % en Sologne; - de 7 % en Beauce). 90 % des forêts sont privées. Le taux de boisement est de 22 % en région Centre; et de 27,28 % au niveau national.
- > La filière bois énergie représente 60.000 emplois en France, dont 40 % d'emplois informels.
- > En volume, la France est la première consommatrice de bois énergie en Europe. Par habitant, elle est à la neuvième place. Finlande et Suède sont les premiers.

se former

- Pour des formations aux travaux forestiers :
- > Maison familiale rurale de Loches. Tél. 02.47.91.54.15. www.mfrlochois.fr
- > La Bourse des travaux forestiers, Neung-sur-Beuvron. Tél. 02.54.94.62.51. www.btfc.fr
- > CFFPA Le Chesnoy-Les Barres, Montargis. Tél. 02.38.89.53.00.

••• Une filière créée pas à pas

Voici 4 ans, les agriculteurs du Perche ont cherché un moyen de valoriser économiquement leurs haies pour éviter de les arracher. Les propriétaires forestiers, eux, qui vendaient par tradition du bois bûche, réfléchissaient à se diversifier.

Les collectivités, des Collines du Perche et de Beauce et Forêt, se projetaient de leur côté dans une démarche de développement durable : « On se disait qu'on accompagnerait bien une filière bois énergie. Que ce serait un moyen de valoriser les richesses du territoire et de lui donner une nouvelle image », se souvient Marc Fesneau, président de la communauté de communes Beauce et Forêt. Le massif forestier de Marchenoir, étendu sur quelque 4.000 ha, restait sous-exploité; la ressource était là. Les moyens aussi : « On a notamment bénéficié du Pôle d'excellence rurale ».

Et la synergie s'est faite, fortement soutenue par la chambre d'agriculture, pour une production locale de bois déchiqueté en plaquettes, destiné à des chaudières de petite et moyenne puissance.



La plateforme de stockage-séchage d'Autainville fonctionne depuis 2009.

(Photo dr)

L'intérêt collectif

Des agriculteurs et forestiers (ils sont aujourd'hui 35) se sont constitués en CUMA afin de partager tracteur, broyeuse, déchiqueteuse... La communauté Beauce et Forêt s'est quant à elle lancée dans la construction d'une plateforme de stockage-séchage à Autainville, devenue active en 2009. « Quelques agriculteurs ou des forestiers ont également décidé

de faire des plateformes, au Temple, Villeny, Chaon, Lunay... Il y a un début de réseau. »

Restait la question de la commercialisation. « On l'a organisée dans le cadre d'une société coopérative d'intérêt collectif », via la SCIC Bois-bocage-énergie de l'Orne, qui a développé une antenne en Loir-et-Cher (*). Chaque année, y sont décidés un volume à produire et

une politique tarifaire, l'idée étant de rémunérer la matière au producteur de bois (sachant que les plaquettes sont vendues 100 € la tonne départ plateforme).

Porté par la communauté de communes Beauce et Forêt à son origine, le projet avait cependant une vocation départementale. « On a donc créé une association, Bois Énergie 41 qui en assure la promotion », résume Marc Fesneau.

L'Esat de Oucques a été le premier à se chauffer grâce à Bois Énergie, puis il y a eu la mairie de Villeny, une école à Sunday... D'autres projets pourraient aboutir, pour des bâtiments communaux à Thoré, une maison de retraite à Droué, celle de Marchenoir... Sachant que l'antenne du Loir-et-Cher commercialise aujourd'hui quelque 1.000 tonnes de plaquettes. « A côté des gros opérateurs, on est tout petits. Mais on répond à un besoin local, avec des producteurs locaux. Et on vise la qualité. »

E.P.

(*) Antenne loir-et-chérienne de la SCIC Bois Bocage Energie, tél. 06.17.43.14.94.